

DÉPARTEMENT DE L'AIN  
CANTON DE VILLARS LES DOMBES  
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 18 mai 2026**

**D2026-60 : Approbation de la charte d'accueil des classes des écoles maternelle et élémentaires**

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy	x	
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme	x		LEFEVER Claude	x	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	x		LOREAU Ludovic		x
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie		x
DUC Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha	x		RUYS Fabien	x	
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne	x		VERY Delphine	x	
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine		x			

Elus absents	Donnent pouvoir à
GERFAUD-VALENTIN Catherine	RUYS Fabien
LOREAU Ludovic	CORDIER Alain
OCTRUE Valérie	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
VIDAL Jordan	23	20	23

**Rapportrice : Monique LACROIX**

Madame l'adjointe déléguée au social et au scolaire présente le travail réalisé depuis l'arrivée de la salariée à la médiathèque.

Parmi les premiers chantiers figurent la définition du cadre d'accueil des élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Entendue Madame la rapportrice

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

**APPROUVE la charte d'accueil des classes des écoles maternelle et élémentaires**

**ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme**

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 18 mai 2026

Le Secrétaire de Séance

Jordan VIDAL



Le Maire

Claude LEFEVER

